

L'or indice d'échec de l'euro

Philippe Brindet
26 mars 2006

Les services économiques de l'agence REUTERS notent que les réserves de change russe sont en train d'augmenter fortement. Ces services donnent les chiffres suivants :

évaluation au	milliards de dollars
6 janvier 2006	182
10 février 2006	194
6 mars 2006	202

Cette augmentation serait dûe notamment aux ventes pétrolières de la Russie. Les réserves de change comprennent à la fois les volumes d'or et de devises maintenus dans le Trésor Public russe. Ces réserves avaient gagné près de 40 % en 2005, après avoir progressé de 61 % en 2004.

On trouve maintenant le classement suivant :

Rang	Pays	Réserves de change (milliards de dollars)
1	Japon	833
2	Chine	819
3	Taïwan	250
4	Corée du Sud	217
5	Russie	202

On remarque qu'aucune réserve de change d'un pays occidental ne se trouve dans les six premiers de ce classement.

Selon le ministère des finances, la France dispose à la fin du mois de janvier 2006 d'une réserve de change s'élevant à 86 milliards de dollars. Selon les informations parues sur le site MINEFI, le régime de la réserve de change de la France est dicté par des accords européens dans le cadre de l'euro.

Selon son ministre des finances de l'Algérie, Monsieur Medelci, interrogé par El Watan le 3 janvier 2006, l'Algérie disposerait d'une réserve de 56 milliards de dollars à la fin de 2005. On note que l'Algérie est un pays de production pétrolière.

Dans une étude récente sur les performances annuelles des placements financiers, le quotidien « La Tribune » cite le classement suivant produit par EuroPerformance -- Groupe FinInfo :

Rang	catégorie	Part (%)
1	or et matières premières	33,06
2	action Europe -- générale	25,49

3	action France -- générale	24,10	
4	action internationale -- générale	23,13	
5	trésorerie dynamique	2,07	
5	obligation euro -- long terme	2,04	
		100	

On remarque ici que les moqueries qui ont été adressées aux placements anciens lors de la mise en place de l'euro n'ont en rien troublé le marché qui a continué à spéculer sur les valeurs millénaires.

Tant et si bien que le quotidien « La Tribune » publie une liste de la rentabilité comparée en 2005 dans laquelle la première place, et de loin, est occupé par l'or qui aurait une rentabilité de 36,8 %.

Il semble donc bien que la théorie financière qui a mis en place l'euro et qui consistait à tenir la monnaie pour une unité de compte représentant le troc de valeurs n'a pas été appliquée par le marché.

On se rappelle en effet que lors de la mise en place de l'euro, le nom réel de la monnaie était : European Currency Unit ou ECU que les économistes français traduisaient par « unité de compte européen ».

Particulièrement, le banque centrale européen et son président Jean-Claude Trichet avouent le caractère idéologique de cette traduction en unités de compte qui exprime la volonté d'on ne sait quelle puissance d'imposer l'unification européenne. Malheureusement, pour que la preuve de la validité de la convergence européenne soit établie, il aurait fallu qu'en effet la spéculation se porta sur des valeurs économiques répondant à l'activité de convergence européenne.

Tout au contraire, la spéculation s'est détournée sensiblement de l'investissement dans l'économie communautaire pour se porter sur deux produits : l'or et le foncier.

Dans un discours prononcé aux « Grandes Conférences Catholiques » [1] à Bruxelles le 23 mars 2006 et qu'il publie sur le site de centrale européenne, Jean-Claude Trichet insiste sur le caractère idéologique du traitement de la monnaie par le pouvoir européaste : « *Jusqu'à la fin de l'année 1997, les observateurs, les investisseurs et les marchés ont jugé cette perspective irréaliste. Mais, grâce notamment à une campagne mondiale de communication menée par les banques centrales d'Europe, ils ont changé progressivement – mais radicalement – leur perception de la transition.* »

Dans son discours, Jean-Claude Trichet fournit au lobby européaste l'instrument de mesure du « succès incontestable de l'euro ». On ne peut mieux confondre les rôles de juge et d'arbitre de façon à interdire toute contestation.

Le présumé « *instrument de mesure du succès incontestable de l'euro* » de Jean-Claude Trichet comporterait neuf critères. Le premier critère qu'il se réserve est celui de la stabilité des prix qu'il considère comme pleinement accompli.

Confondant à la fois l'objectif mensonger des traités internationaux européens et sa prétendue réalisation dans les statistiques européennes, Jean-Claude Trichet affirme que la stabilité des prix est vraie à 2 % près. Mais il a fait remarquer que l'objectif de 2 % qui avait été assigné lors du traité de Madrid de 1995 avait été fixé de façon à prouver de manière surnoise qu'il n'y avait pas de

déflation.

Selon les calculs que nous avons réalisés nous-mêmes, nous pensons que la déflation est actuellement de l'ordre de 18 % tandis que l'inflation est de l'ordre de 20 %, en prenant de modélisation linéairement indépendante de la production industrielle d'une part et de la dépense d'autre part. Il en résulte très clairement que l'indice de stabilité peut facilement être démontré égale à 2 %. En réalité, les citoyens européens payent deux fois la prétention des Européastes a imposée une unité de compte spoliatrice : une première fois par une hausse terrible des prix et une seconde fois par une perte de revenus, principalement du travail, consécutive à la déflation. Et cette impression est partagée par tous les citoyens. C'est probablement l'une des raisons de l'insuccès de la fantastique campagne promotionnelle en faveur du projet de constitution européenne.

Les autres observations de M. Trichet ne valent guère mieux.

Notes

[1] Les organisateurs de ces « Grandes Conférences » seraient mieux inspirés de ne pas mêler la religion chrétienne, par le nom de sa confession la plus importante, à ces questions de trafic. Il existe un certain épisode dans les évangiles sur la question des marchands du Temple que d'aucuns devraient relire à leur compte. Cependant, on se souviendra que lors de la campagne en faveur du projet de constitution européenne giscardo--chiraquienne, une organisation dénommée la COMECE, liée aux évêchés nationaux européens a confié à un lobby d'économistes européastes le soin d'indiquer la position de la hiérarchie catholique en faveur du mouvement européaste.